Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902803-20251210-DCM2025_6_17-DE

TELGRUC SUR MER

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER – 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE TELGRUC SUR MER
Séance du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Maire.

Conseillers municipaux présents : ARNAUD Véronique, DESAINTJAN Evelyne, FAUCHARD Maïwenn, GOURITIN Marie-Laure, HOARAU Christine, KERSPERN Jean-Claude, LABIGNE Sylvie, LE MOIGNE Yves, LE PENNEC Dominique, LE SONN Michel, PIERROT Mathieu, SOULAIMANA Hamissi.
RIOU Marie-Pierre est arrivée en séance à 20h00.

Procurations : LAGADIC Matéo à LE PENNEC Dominique, LANDIER Morgan à FAUCHARD Maïwenn, MENU Marie-Hélène à GOURITIN Marie-Laure, RIOU Marie-Pierre à ARNAUD Véronique.
Absents : GALK-PORSMOGUER Myriam, ROSPART Olivier.

Secrétaire de séance : ARNAUD Véronique.

N° 2025-6-17 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR ET DE LA DSIL 2026 POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION ENTREE DE BOURG - RUE DU MENEZ HOM

Les aménagements projetés rue du Ménez Hom en entrée de bourg, visent à sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes ainsi que d'apaiser la circulation des véhicules, par la création d'écluses, trottoirs, bandes végétalisées, massifs plantés bas protégés par des bornes bois, bordures granit pour protection des trottoirs ou bi-pass vélo, pour un montant total estimé à 216 085 € HT.

Le Conseil Municipal a validé le projet par délibération du 27 mai 2025. Il lui est proposé aujourd'hui de présenter l'opération à l'appel à projets de la DETR et de la DSIL 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE une subvention au titre de la DSIL 2026 et de la DETR 2026 pour l'opération d'aménagements rue du Ménez Hom, s'élevant à 216 085 € HT.
- AUTORISE Mme la Maire à signer tout acte relatif à ce dossier.
- AUTORISE Mme la Maire à solliciter tout autre financement auquel le projet pourrait être éligible.

La Maire,

Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.

